

## Description de poste

**Organisation :** Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM)

**Titre du poste :** Gestionnaire de programmes

**Relève de :** Vice-président

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

Le CCATM est un organisme qui fournit à ses membres un leadership de collaboration visant la gestion des priorités de sécurité routière au Canada. Nous sommes à la recherche d'un ou d'une gestionnaire de programmes enthousiaste à l'idée de travailler sur les enjeux de sécurité routière au Canada. À titre de gestionnaire de programmes, vous appuierez l'un des trois comités de programmes du CCATM et travaillerez sur les initiatives en matière de sécurité routière en collaboration avec des spécialistes de partout au Canada. Passion, implication et esprit d'équipe sont les atouts qui vous permettront d'exprimer votre plein potentiel dans notre environnement de travail collaboratif et adaptable. Le CCATM accorde de l'importance à l'équilibre travail-vie personnelle et offre des modalités de travail flexibles.

### À PROPOS DU CCATM

Le [CCATM](#) est un organisme canadien à but non lucratif qui assure la coordination des questions relatives à l'administration, à la réglementation et au contrôle du transport par véhicule automobile et de la sécurité routière au pays. Il compte parmi ses membres des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le CCATM supervise l'établissement des priorités en matière de sécurité routière au Canada, par l'intermédiaire de son conseil d'administration et de ses trois comités de programmes : conformité et réglementation, administrateurs de conducteurs et de véhicules, et sécurité routière — recherche et politique.

Le CCATM partage avec ses membres une vision commune : doter le Canada du réseau de transport routier de passagers et de marchandises le plus sûr et efficace au monde.

### RESPONSABILITÉS

Le titulaire du poste est chargé d'aider le comité de programmes du CCATM à atteindre les objectifs organisationnels par la collaboration et le partage d'information.

Les responsabilités liées à la gestion de programmes incluent :

- développer de bonnes relations de travail avec les membres du comité de programme du CCATM et voir dans quelle mesure ils connaissent les questions et services qui les touchent et à quel point ils s'en préoccupent;
- participer aux consultations entre les membres d'ordre provincial, territorial ou fédéral et les intervenants en matière d'initiatives de sécurité routière et ayant trait à la responsabilité du Code canadien de sécurité;
- élaborer et gérer des plans de projet, élaborer un budget et déterminer les ressources nécessaires à la mise en œuvre efficace des initiatives du comité;

- préparer des analyses environnementales approfondies et livrer un aperçu schématique, pertinent et facile à comprendre d'informations complexes aux fins de production de rapport et de transfert des connaissances;
- entretenir des systèmes de suivi des enjeux pour permettre au CCATM de réagir efficacement aux nouveaux problèmes qui se posent;
- participer aux activités de sensibilisation, notamment en délimitant les nouveaux enjeux et en déterminant le public cible, les messages, les enquêtes, les stratégies et les échéances;
- préparer des notes de synthèse, des rapports et des recommandations concernant divers sujets de recherche et diverses questions de politiques pour le comité de programme et l'organisme;
- aider ponctuellement à la gestion des problèmes;
- effectuer d'autres tâches connexes.

### **CRITÈRES D'EMBAUCHE**

Le titulaire du poste devrait posséder les compétences, la formation et l'expérience suivantes :

- formation structurée comprenant l'acquisition de compétences en gestion de programmes et de relations;
- expérience d'au moins cinq à dix ans comme gestionnaire de programmes;
- compétences confirmées en communication et gestion de projets;
- expérience avérée de la rédaction de rapports complexes;
- bonne compréhension des processus d'élaboration de politiques et des cadres de réglementation;
- expérience de travail dans un cadre intergouvernemental (fédéral/provincial/territorial);
- compréhension des questions de sécurité routière et de transport au Canada (idéalement);
- excellente capacité d'analyse, très bonnes compétences en rédaction et maîtrise sans faille des techniques de présentation;
- capacité à travailler efficacement et de manière autonome;
- capacité à mener plusieurs tâches de front et à établir efficacement la liste des priorités.

Compétences requises :

- gestion des relations et collaboration
- flexibilité et adaptabilité
- responsabilité
- réflexion stratégique
- esprit innovateur et créatif
- approche axée sur les solutions

Langues :

- bilinguisme (anglais et français), un atout

Citoyenneté :

- citoyenneté canadienne ou résidence permanente (autorisation de travailler au Canada) obligatoire

Exigences supplémentaires :

- capacité à voyager occasionnellement au Canada et peut-être aux États-Unis pour des réunions et d'autres activités de soutien aux programmes; un passeport valide peut être exigé. Les événements du CCATM se déroulent actuellement à distance en raison de la pandémie. Une fois

que les rassemblements en personne seront de nouveau autorisés par les autorités de santé publique, les déplacements pourront reprendre.

- Poste à pourvoir dans nos bureaux uniquement (pour l'instant à distance en raison des restrictions liées à la COVID-19). Aucune aide à la réinstallation n'est offerte.

Faites parvenir, à l'attention du vice-président, **un curriculum ET une lettre de présentation** résumant votre expérience et votre adéquation au poste à l'adresse [info@ccmta.ca](mailto:info@ccmta.ca).

Ce poste doit être pourvu le plus rapidement possible. Nous évaluerons les candidatures dès que nous les recevrons et contacterons ensuite les candidats qualifiés. Il n'y a pas de date limite officielle pour la réception des candidatures.

**Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Nous communiquerons en revanche uniquement avec les personnes que nous souhaitons convoquer en entrevue.**

**Le CCATM encourage les personnes handicapées à postuler, conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)*. Des accommodements peuvent être mis en place sur demande pendant le processus d'embauche. Les candidats sont priés de formuler d'avance leurs besoins particuliers.**